

## VILLAGES DU LAC DE PALADRU

### CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2020

L'an **Deux Mil Vingt**, le **Vingt-Six Mai**, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle PALLAS à Paladru.

Date de convocation : 20 Mai 2020.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Nombre de conseillers présents : 17**

Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Janine GARIN, Marceline BOUJU, Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON, Nicolas ROQUE, Laurence CHANEL, Lionel SEIGLE-VATTE, Carole GALLIN, Carole FABBR, Alexandre MEUNIER-BEILLARD, Kevin BLACHON.

**Nombre de conseillers représentés : 1**

Denis CARRON (Pouvoir à Ernest ORTIZ).

**Nombre de conseillers absents : 1**

Françoise FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Céline DE NARDI-CANTELE.

-----

Mme COLLOMB Christiane ouvre la séance et déclare l'installation des élus. Mme GARIN Janine procède à l'appel des membres.

#### - **ÉLECTION DU MAIRE DE VILLAGES DU LAC DE PALADRU**

Mr CARRON Denis propose sa candidature.

Messieurs SEYVE Daniel et ORTIZ Ernest sont désignés assesseurs.

Mr CARRON Denis est élu, à la majorité absolue, maire de Villages du Lac de Paladru avec 18 voix.

#### - **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE VILLAGES DU LAC DE PALADRU**

Le nombre d'adjoints est de 30 % maximum par rapport au nombre de conseillers communaux, arrondi à l'entier inférieur, soit 5 adjoints.

#### - **ÉLECTION DES ADJOINTS DE VILLAGES DU LAC DE PALADRU**

Mr PRIETO Henri propose la liste suivante :

PRIETO Henri - COLLOMB Christiane - SEYVE Daniel – DE NARDI-CANTÈLE Céline – FOROT Jérôme

Les adjoints de la commune de Villages du Lac de Paladru sont élus, à la majorité absolue, avec 16 voix.

2 bulletins nuls.

Mme GARIN Janine laisse la présidence à Mr PRIETO Henri, 1<sup>er</sup> adjoint.

Lecture par Mr PRIETO Henri de la charte de l' élu local.

#### - **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PALADRU**

Élus de la commune déléguée de Paladru :

Mesdames BOUJU Marceline, CHANEL Laurence, COLLOMB Christiane, FERNANDEZ Françoise, GARIN Janine.

Messieurs FOROT Jérôme, MEUNIER BEILLARD Alexandre, ORTIZ Ernest, PRIETO Henri, ROQUE Nicolas, SEYVE Daniel, SEIGLE-VATTE Lionel, TOUBLANC Gilles.

○ **ÉLECTION DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE PALADRU**

Mr ORTIZ Ernest propose sa candidature.

2 assesseurs : Messieurs FOROT Jérôme et SEIGLE-VATTE Lionel.

Mr ORTIZ Ernest est élu, à la majorité absolue, maire délégué de Paladru avec 16 voix.

1 bulletin nul.

1 bulletin blanc.

○ **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PALADRU**

Le nombre d'adjoints est de 30 % maximum par rapport au nombre de conseillers communaux de Paladru, arrondi à l'entier inférieur, soit 3 adjoints.

○ **ÉLECTION DES ADJOINTS DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PALADRU**

Mr PRIETO Henri propose la liste suivante :

PRIETO Henri – COLLOMB Christiane – SEYVE Daniel

2 assesseurs : Messieurs FOROT Jérôme et SEIGLE-VATTE Lionel

Mr PRIETO Henri, Mme COLLOMB Christiane et Mr SEYVE Daniel sont élus adjoints de la commune déléguée de Paladru, à la majorité absolue, avec 16 voix.

2 bulletins nuls.

- **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LE PIN**

Élus de la commune déléguée de Le Pin :

Mesdames DE NARDI-CANTÈLE Céline, FABBRI Carole, GALLIN Carole, LEGARÇON Marie Noëlle.

Messieurs BLACHON Kévin, CARRON Denis.

○ **ÉLECTION DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE LE PIN**

Mr CARRON Denis propose sa candidature.

Mr MEUNIER BEILLARD Alexandre propose sa candidature.

2 assesseurs : Messieurs FOROT Jérôme et SEIGLE-VATTE Lionel.

Mr CARRON Denis est élu, à la majorité absolue, maire délégué de Le Pin, par 14 voix.

Mr MEUNIER BEILLARD Alexandre : 4 voix.

○ **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LE PIN**

Le nombre d'adjoints est de 30 % maximum par rapport au nombre de conseillers communaux de Le Pin, arrondi à l'entier inférieur, soit 1 adjoint.

○ **ÉLECTION DE L'ADJOINT DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LE PIN**

Mr PRIETO Henri propose Mme DE NARDI-CANTÈLE Céline.

Mme DE NARDI-CANTÈLE Céline est élue adjointe de la commune déléguée de Le Pin, à la majorité absolue, avec 13 voix.

2 bulletins nuls.

3 bulletins blancs.

- **ÉLECTION DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ DE VILLAGES DU LAC DE PALADRU**

Mr PRIETO Henri propose Mr BLACHON Kévin.

Mr BLACHON Kévin est élu, à la majorité absolue, avec 16 voix.

1 contre.

1 abstention.

- **INDEMNITÉS DES ÉLUS**

Mr ORTIZ Ernest présente le tableau d'indemnités des élus, indemnités calculées selon leur fonction.

- **COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Conseil décide la création de plusieurs commissions communales et désigne les membres de chacune d'elles.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Remise des clefs à chaque élu, contre signature.
- Détermination du mode et des dates de distribution des masques : permanences, tenues par les élus, en mairie de Le Pin et de Paladru, le vendredi 5 et samedi 6 juin 2020. Communication de ces permanences via Panneau Pocket, Facebook, panneaux lumineux et tracts dans les boîtes aux lettres.
- Prochain Conseil Municipal : jeudi 11 juin 2020 à 20h30